65640

1.2.1

sur certains pts pas conforme à l'original

Canton de Vaud

COMMUNE DE ROLLE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Echelle 1 : 5'000

Légende :

- zone du centre ancien (voir plan spécial)
- zone de forte densité
- zone de moyenne densité
- zone de faible densité
- zone industrielle A / B
- zone artisanale
- zone de constructions d'intérêt public et d'équipement collectif
- zone de verdure
- zone agricole et viticole
- zone intermédiaire
- zone occupée par plan de quartier
- zone à occuper par plan de quartier A / B / C / D
- zone de camping
- secteur "S" de protection des eaux

Approuvé par la Municipalité dans ses séances :

du 25 avril 1983
du 18 avril 1988
du 18 juin 1990

Le Syndic : Le Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique :

du 26 avril 1983 au 31 mai 1983
du 26 avril 1988 au 10 juin 1988
du 19 juin 1990 au 20 juillet 1990

Le Syndic : Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans ses séances :

des 12 et 26 novembre 1985
du 5 février 1990
du 11 décembre 1990

Le Président : Le Secrétaire :

Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud :

le 6 novembre 1992

L'atteste : Le Chancelier :

ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

Seuls les objets suivants sont soumis à l'enquête :

- surface soumise à la législation forestière et lisière ayant force de constatation de nature forestière, sur la base des plans complémentaires spécifiques
- aire forestière à titre indicatif (article n° 48.1.2)
- cordons boisés et biotopes à titre indicatif (article n° 48.2)

Approuvé par la Municipalité dans sa séance : 25 MAI 1999

Le Syndic : Le Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique :

31 AOUT 1999 au 30 SEP. 1999

Le Syndic : Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans sa séance : - 6 JUIN 2000

Le Président : Le Secrétaire :

Approuvé par le Département des infrastructures :

16 JAN. 2001

Le chef du département :

1.2.1

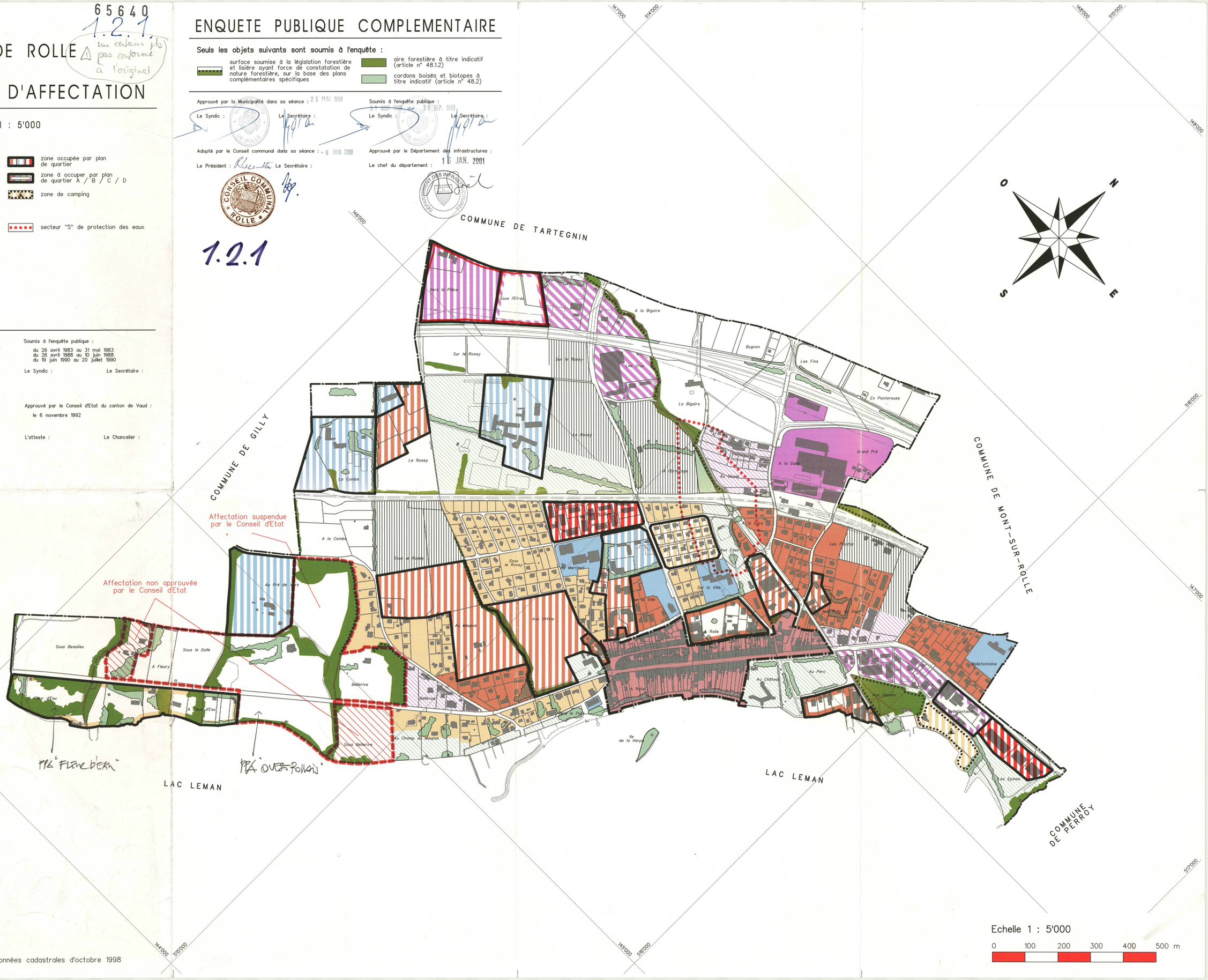

Echelle 1 : 5'000

0 100 200 300 400 500 m

Etabli en octobre 1998, sur la base des données cadastrales d'octobre 1998